

Intéressement Participation 2020

Exercice 2019

Ce qu'il faut savoir...

Le calcul et la répartition de l'intéressement et de la participation se font en application de l'**Accord de Groupe relatif aux exercices 2018 – 2019 – 2020** signé le 22 mai 2018 par la CFE-CGC, CFDT et CAT.

Cet accord impose un reversement maximum de la **Masse Salariale Brut France** à 11% avec de nombreux critères, alors que TOTAL pouvait aller **jusqu'à 18%** de la MSBF comme la plupart des grands groupes.
Manque donc plus de 4000€ minimum par salarié.

Au final, **seuls 9,23%** (10,27% en 2018) de la MSBF (soit 125 Millions d'€) sera distribuée aux salariés, les critères ROE*, TRIR, décès et locaux n'ayant pas été atteints et étant encore en baisse ! **La direction, avec l'aide des signataires de l'accord, économise encore plus par rapport à l'année dernière. 13,5 millions d'€ économisés ! Et l'intéressement en baisse pour tous par rapport à 2019....**

Et la crise financière dans tout ça ? L'effondrement des marchés financiers donne l'occasion de rappeler les réticences de la CGT vis-à-vis de ce mode de rémunération. N'oublions pas que les sommes bloquées ne sont pas cotisables et qu'elles ne participent pas au financement de l'« état providence », effort collectif d'autant plus nécessaire en cette période. Pour la CGT, ces sommes seraient bien plus utiles pour augmenter les salaires où elle ne seraient pas soumises à la volatilité récurrente des marchés. Lors des paniques boursières, l'épargne des salariés fume et les salaires restent !



Enveloppe globale Intéressement/Participation

~~Demande de la CGT =
18% MSBF Maxi~~

Refusé !

Accord signé =
11% MSBF Maxi

Montant Réel distribué
après critères =
9,23% MSBF (10,27% en 2018)

Critères financier

2.94%

ROE *

Max
4%

3,69% en 2018

4%

ROE comparé **

Max
4%

4% en 2018

Critères sécurité

0%

Accident
Mortel

Max
0,4 %

0.4% en 2018

1.47%

TRIR

Max
1,6 %

1.27% en 2018

Critères locaux

0.45%

RSE

Max
0,5 %

0.48%

0.37%

Proximité

Max
0,5 %

0.43%

* **ROE** : niveau du taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe :

** **ROE Comparé** : Moyenne glissante sur 3 ans du ROE du Groupe, comparée à la moyenne glissante sur 3 ans du ROE de chacun des 4 pairs Exxon, BP, Shell, Chevron :

Optimisation, Abondement, Placements de vos primes I/P

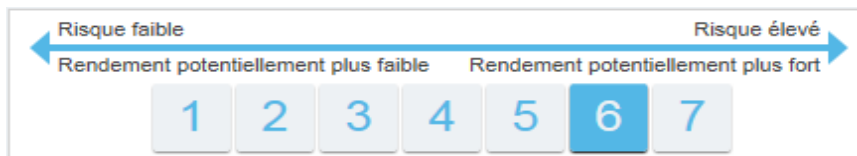
Vous pouvez saisir vos choix de placement de l'Intéressement & Participation dans le Self PH7 et le cas échéant les modifier autant de fois que vous le souhaitez, **jusqu'au 4 JUIN 2020 inclus**.

Attention : EN L'ABSENCE DE RÉPONSE DU SALARIÉ (avant le 4 Juin inclus) la prime d'intéressement sera placée intégralement sur le PEC / fonds monétaire. Vous perdrez donc l'abondement du PEGT ! La prime de participation sera placée à moitié sur le PEGT – fonds monétaire, à moitié sur le PERCO. Toutes les sommes seront bloquées 5 ans.

- **SI VOUS FAITES LE CHOIX D'UN VERSEMENT SUR SALAIRE** en tout ou partie, il s'ajoutera au salaire net imposable. Le paiement de la prime d'intéressement et de la participation sera effectué sur la paye de Juin.
- **SI VOUS FAITES LE CHOIX DE PLACER** en tout ou partie, la somme bénéficiera de l'abondement de l'employeur et sera bloquée 5 ans. Le placement sur Amundi sera effectué le 30 Juin.
- **OPTIMISATION de l'abondement employeur** : Un simulateur personnel est disponible sur votre PH7 – Epargne Salariale
- **VÉRIFIEZ SUR PH7 Épargne salariale** si vous versez déjà mensuellement au PEGT, PEC et/ou PERCO.
- **l'abondement est annuel.**

Plan	Versement optimum du salarié	Plafond d'abondement brut annuel versé par l'employeur ¹	Placement brut annuel ¹			
PEGT						
Versements mensuels ou Versements ponctuels ou Primes d'intéressement et/ou de participation	Pour les 100 premiers euros	100 €	300 %	300 €	1 000 €	2 300 €
	Pour les 200 € suivants	200 €	100 %	200 €		
	Pour les 1 000 € suivants	1 000 €	50 %	500 €		
PEC						
Versements mensuels au maximum de 136 € Primes d'intéressement et/ou de participation	1 632 €	50 %	816 €	2 448 €		
PERCO						
Partie fixe : versements mensuels au maximum de 16,5 €, primes d'intéressement et/ou de participation	360 € ²	300 %	1 080 €	1 440 €		

SUR QUELS FONDS PLACER SON EPARGNE ?



RISQUE 6 : TOTAL Actionnariat France Compartiment A Part C (Capitalisation) = Actions TOTAL avec dividendes réinvestis
TOTAL Actionnariat France Compartiment A Part D (Distribution) = Actions TOTAL avec paiement trimestriel des dividendes sur votre compte.

RISQUE 5 : TOTAL Actions Européennes / TOTAL Actions PME

RISQUE 4 : TOTAL Diversifié Équilibre et Solidaire / TOTAL Actions Long Terme (PERCO gestion autonome)

RISQUE 3 : TOTAL Gestion Flexible Patrimoniale / TOTAL Obligations

RISQUE 1 : TOTAL Monétaire
 TOTAL Monétaire reste le fond de placement le moins risqué même s'il est en ce moment en très légère baisse.

Pour votre information, il est aussi possible d'arbitrer (de changer de fonds de placement) votre argent placé.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin d'informations complémentaires sur

"Yammer" CGT Total AGSH

Optimiser l'abondement annuel !

- ❑ Il faut placer **1300 €** minimum dans le **PEGT** pour bénéficier de **1000 € d'abondement**.
- ❑ Il faut placer **1632 €** minimum dans le **PEC** pour bénéficier de **816 €* d'abondement**.
- ❑ Il faut placer **360 €** minimum dans le **PERCO** pour bénéficier de **1080 €** d'abondement**.

* Abondement PEC

Si vous versez déjà mensuellement dans le PEC au moins 136 €/mois soit 1 632 €/an sur le PEC, vous avez déjà atteint le plafond.

Si vous versez moins de 136€/mois, placez la différence afin d'atteindre le plafond maxi.

(Exemple : Si vous versez 100€/mois soit 1200€/an, placez encore 432€ dans le PEC pour atteindre 1632€ de placement et donc l'abondement maxi de 816€)

** Abondement PERCO

Si vous versez déjà mensuellement le maximum de 16.5 €/mois sur le PERCO (auquel s'ajoute 0.5% du salaire mensuel brut), **il faut encore placer 162 €** afin de bénéficier du maximum d'abondement.

Centre Scientifique
& Technique Jean Féger
F017 - avenue Larribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 68 21

Tour Coupole
2 place Jean Millier
La Défense 6, 92078 PARIS
01 41 35 52 45

Pôle Étude Recherche
Lacq (PERL)
Pôle Économique 2 - BP47
64170 LACQ
05 59 67 37 37

@CGTTtotal
 facebook.com/CGTTtotal
 amont-holding.cgt-ues@total.com
 ep.cgtttotal.fr
 06 28 78 94 34